

# Penser la communauté anglophone au Québec : perspective sociohistorique<sup>1</sup>

Karine Vieux-Fort

## Résumé

*Qu'est-ce que la communauté anglophone au Québec? Qui la constitue? Que savons-nous d'elle au-delà des présupposés liés à l'histoire de la province? Ce texte vise à mieux situer cette communauté de langue officielle, en position minoritaire, au Canada à travers l'évolution des réflexions d'intellectuels. Ces réflexions<sup>2</sup> seront présentées dans un cadre chronologique permettant de montrer d'abord la diversité des représentations véhiculées à travers les discours et ensuite, les liens possibles avec les événements historiques caractérisant chaque période. Une recherche documentaire a été réalisée afin de dégager les représentations de la communauté anglophone au Québec<sup>3</sup>.*

La communauté anglophone au Québec représente l'une des deux communautés linguistiques officielles en situation minoritaire au Canada avec les francophones hors Québec. Cette communauté s'inscrit dans l'histoire de la province de manière significative, car elle fait assurément partie de son édification. Or, elle demeure très peu connue dans un Québec majoritairement francophone, témoignant de cette idée, si souvent évoquée, des deux solitudes<sup>4</sup>. Pour l'étudier, nous nous intéresserons plus particulièrement à l'évolution des différentes représentations de la communauté anglophone entretenues par des intellectuels ayant posé une réflexion sur ce sujet. Nous débiterons notre recension à partir des années 1970, période charnière<sup>5</sup> dans l'histoire de la communauté anglophone qui est marquée par une effervescence de la production intellectuelle sur la question anglophone au Québec<sup>6</sup>. Ce foisonnement intellectuel justifie le choix de la population à l'étude, car il semble pertinent de porter attention à la manière dont les intellectuels ont défini ou redéfini la communauté anglophone à travers ces nombreux changements vécus dans la société québécoise. Privilégier cet angle d'approche permet de donner une image de la communauté anglophone qui n'est certainement pas complète, car les points de vue d'autres acteurs anglophones et francophones ne sont pas inclus dans cette analyse

(notamment les jeunes). L'étude des représentations n'implique pas celle des réalités associées à l'ensemble de la communauté anglophone, mais bien celle des auteurs étudiés. Néanmoins, cet article met l'accent sur l'approche où la perspective subjective du sujet est mise de l'avant en l'étudiant dans un cadre sociohistorique. Cela permet de donner un portrait, bien que non exhaustif, de l'évolution des réflexions sur la communauté anglophone au Québec. Il est alors possible de soutenir l'idée selon laquelle les représentations de la communauté anglophone se construisent dans des contextes sociohistoriques précis, mais que ces mêmes représentations sont assujetties aux auteurs qui les ont produites.

Accordons maintenant une brève attention aux trois concepts centraux de cet article. D'abord, les représentations sont des constructions sociales propres à une collectivité, un groupe social ou une société entière. Or, bien que les représentations soient communes à un groupe social précis, elles demeurent propres à chaque individu<sup>7</sup>. Il est d'ailleurs nécessaire de considérer le caractère subjectif que les représentations sociales engagent<sup>8</sup>. Malgré cette subjectivité, elles sont essentielles aux individus puisqu'elles permettent à chacun de se donner un cadre dans lequel ses conduites prendront un certain sens<sup>9</sup>. Ces cadres sont des réalités sociales dites « objectives », bien qu'elles soient socialement construites<sup>10</sup>. Ainsi les représentations agissent en tant que « guide » pour l'action et les relations sociales<sup>11</sup>. Dans cette recherche, les représentations qui nous intéressent plus particulièrement sont celles d'intellectuels. Le concept d'intellectuels est très polysémique, mais nous ne retiendrons ici que certaines des idées évoquées par Antonio Gramsci. Dans la dichotomie qu'il propose entre intellectuel traditionnel et organique, l'intellectuel dit organique est celui qui n'appartient pas à un groupe spécifique lié à son intellectualité, mais plutôt au groupe dans lequel il évolue (c'est-à-dire : ce groupe peut être de diverses natures). Son rôle dans la société s'établit alors à travers ses fonctions, qui lui permettent « d'assurer l'hégémonie politique et culturelle du groupe social auquel il appartient<sup>12</sup> ». Cet intellectuel provient donc de différents milieux et aura finalement à poser une réflexion sur la communauté, troisième et dernier concept à l'étude. La communauté implique, elle aussi, une multitude de sens. Le caractère imagé de la communauté, abordé par Benedict Anderson, est probant au sens qu'il ne s'agit pas de prétendre qu'une communauté peut être authentique ou contournée, mais que l'idée de la communauté renvoie au style dans lequel elle est imaginée, elle est perçue<sup>13</sup>. Cette communauté peut notamment se déterminer, à travers l'opposition proposée par Ferdinand Tönnies<sup>14</sup>, entre une communauté, lieu où les individus ont des origines et une histoire communes permettant de tisser des

liens forts, et une société, qui est formée d'individus dont les origines sont diverses, réduisant ainsi les contacts et augmentant la distance sociale<sup>15</sup>. La communauté peut aussi être conçue dans une perspective ethnique où sa construction renvoie à des composantes subjectives ne faisant pas d'elle un regroupement aux contours clairement définis<sup>16</sup>. Elle peut également être politique<sup>17</sup> au sens d'une nation ayant des structures politiques et institutionnelles s'apparentant à des *mini-polities*. Ce cadre conceptuel met donc de l'avant une triangulation entre les représentations sociales des intellectuels sur la communauté étudiée.

Sur le plan méthodologique, il est d'abord important de spécifier que les intellectuels ayant abordé le sujet de la communauté anglophone sont peu nombreux. De plus, dans les différents écrits recueillis, le sujet n'a généralement été traité que de manière très indirecte à travers une réflexion sur un autre sujet (par exemple, politique, identitaire, linguistique). Ce sujet n'est en moyenne abordé que dans quelques pages, voire quelques lignes, dans un écrit. Soulignons aussi que les auteurs qui traitent de la question du Québec anglais ne parlent pas nécessairement tous de la communauté anglophone. En ce qui concerne la sélection de ces écrits, celle-ci s'est faite dans un objectif « académique » de réalisation d'une revue de la littérature<sup>18</sup>. Une recherche documentaire<sup>19</sup> a été réalisée de manière intuitive. Néanmoins, certaines balises à la recherche ont été utilisées. D'abord, compte tenu de la faible quantité d'écrits relatifs à l'anglophonie québécoise – constat évident à faire à la suite d'une simple recherche de documentation (par exemple, ouvrages, chapitres, articles scientifiques et de vulgarisation) – la plupart des auteurs ont rapidement été relevés. À partir de la bibliographie de ces écrits, d'autres auteurs potentiellement intéressants ont également été relevés. Les intellectuels abordés dans cet article ne sont alors pas considérés comme les plus importants, mais il est certain qu'ils ont été sélectionnés parce qu'ils ont publié des textes connus (c'est-à-dire fréquemment cités) et ils ont suffisamment traité de la communauté anglophone. De plus, comme la recherche s'est concentrée sur les écrits publiés à partir des années 1970, certains écrits ou auteurs ont dû être exclus. Parmi les onze intellectuels dont les réflexions ont été retenues pour le présent article, tous sont des anglophones, à l'exception d'un, qui est entièrement francophone, et d'un autre, qui est bilingue (c'est-à-dire : né d'un couple exogame – anglophone et francophone).

L'évolution des différentes représentations de la communauté anglophone sera présentée inclusivement entre les décennies 1970 et 2000. Les intellectuels seront regroupés en fonction de la décennie durant laquelle ils ont écrit leurs réflexions. S'ajoutera alors une brève exposition des faits

historiques, sociaux, démographiques et politiques majeurs de chacune de ces périodes sans pour autant en faire une recension exhaustive. L'objectif est de mieux situer les différentes pensées de ces intellectuels dans un cadre historique plus précis, permettant ainsi de mieux comprendre le caractère des représentations véhiculées. Enfin, une discussion-conclusion permettra de faire un retour à la fois sur les représentations, leur évolution et leur pertinence dans l'étude de la communauté anglophone au Québec.

### **Les décennies 1970 et 1980 : l'émergence des discours**

C'est durant les décennies 1970 et 1980 que la majorité des réflexions sur les anglophones ont débuté, conséquence d'un contexte politique et social bien particulier. Ces années s'associent à des événements tels que la mise en place de la Loi 101, la *Charte québécoise de la langue française*, à la suite de la victoire politique du Parti québécois de René Lévesque en 1976, faisant alors du français la seule langue officielle de la province. Cette mesure législative provoqua de vives réactions au sein du Québec anglophone. D'abord, des milliers d'anglophones décidèrent de partir vers d'autres provinces canadiennes. De 1976 à 1981, 106 000 anglophones quittèrent ainsi la province<sup>20</sup>. C'est aussi durant cette période que la population anglophone commença à diminuer démographiquement, résultat du taux relativement bas des naissances et de la migration interprovinciale<sup>21</sup>. Ce départ massif, qualifié d'« exode » par plusieurs<sup>22</sup>, trouve sa source dans l'incertitude politique et économique caractéristique de la période. À ces nouvelles réalités, se joint celle du référendum sur la souveraineté-association de 1980. Bien que la souveraineté ait été démocratiquement refusée, il demeure que cette tentative ne rassura point la population de langue anglaise quant à l'éventualité d'une séparation de la province du reste du Canada.

L'implantation de ces mesures législatives menaçait tout de suite la revitalisation de la communauté. En effet, la population de langue anglaise ne pouvait dorénavant plus bénéficier de l'intégration massive des nouveaux immigrants à leur communauté, notamment parce qu'ils n'avaient plus accès au système scolaire anglophone<sup>23</sup> de niveaux primaire et secondaire. Cela généra une baisse considérable de la population du réseau d'éducation anglophone puisque les nouveaux immigrants devaient alors s'inscrire au système francophone. À ce moment, l'école de langue anglaise était uniquement accessible à ceux dont l'un des deux parents avait fait la majorité de sa scolarité primaire en anglais au Québec<sup>24</sup>. En conséquence, cela engendra une nette diminution de la population globale du Québec anglophone<sup>25</sup>.

Cette période de changements majeurs est donc largement marquée

par l'avènement de la conscientisation pour plusieurs anglophones de leur nouveau statut de minorité au Québec<sup>26</sup>, et non plus de majorité au Canada, voire en Amérique du Nord. Un sentiment de faire partie d'un groupe précis, même d'une « communauté » qui était dorénavant menacée, se manifeste<sup>27</sup>. Cette période est donc celle de l'émergence de nombreuses réflexions sur la communauté anglophone dans un contexte politique et législatif particulier.

Ces événements, essentiellement de nature politique, ont eu des incidences sur le caractère social, démographique et identitaire de la population de langue anglaise. Cette situation a profondément teinté le discours des intellectuels des décennies 1970 et 1980 sur la communauté anglophone. La question identitaire est assurément une des interrogations les plus importantes des intellectuels durant cette période de changements majeurs. Gary Caldwell, sociologue canadien anglais établi au Québec, et Eric Waddell, géographe d'origine britannique, tiennent un tel discours en définissant la notion même de Québécois anglophone, notion seulement présente depuis peu, selon eux. Précisément, c'est durant les décennies 1960 et 1970, lorsque les Canadiens français adoptèrent la désignation collective de Québécois, que le statut minoritaire des personnes de langue anglaise est apparu. Dans un Québec où la place des anglophones semble incertaine, les auteurs se questionnent sur les éventualités à considérer pour ce groupe. L'une d'elles est de redéfinir sa présence. Cela engage toutefois à poser des questions identitaires fondamentales n'ayant toujours pas trouvé de réponse. Cela démontrerait l'insuffisance d'une *intelligentsia* anglophone locale intéressée à définir ces questions identitaires. Selon Caldwell et Waddell, cette carence trouverait sa source dans la fragilité de la mémoire collective et dans son incapacité à y réfléchir sérieusement :

Les anglophones forment-ils une communauté unie ou ne constituent-ils pas qu'un agrégat de communautés disparates, une population n'ayant rien de plus en commun que la langue? Se retrouvent-ils dans toutes les couches de la société québécoise? Vivent-ils tous dans l'Île-de-Montréal, à l'ouest du boulevard Saint-Laurent ou au nord de la rue Sherbrooke, où sont-ils dispersés dans toutes les régions de la province? La population est-elle solidement enracinée, forte d'un réel sentiment d'appartenance, ou est-elle flottante, détachée du Québec?<sup>28</sup>

Dans ces circonstances, la langue demeurerait, pour les auteurs, le principal marqueur de l'identité sociale pour nombre de personnes parlant anglais depuis les années 1960-1970<sup>29</sup>.

Ce marqueur est aussi essentiel dans la conception que Waddell se fait de la communauté anglophone. L'auteur témoigne de cette hétérogénéité

au sein de la communauté anglophone et du caractère linguistique comme étant le point de jonction entre les membres : « [l']anglophonie du Québec n'est pas celle d'une collectivité unique mais plutôt d'une multitude de collectivités utilisant le même moyen de communication : la langue anglaise. [...] Au sein de ce groupe linguistique se discernent de fortes divisions internes fondées sur la géographie, les distinctions sociales et la culture<sup>30</sup> ». Il importe de souligner comment Waddell fait état du caractère rassembleur de la langue dans la définition de la communauté anglophone, abordant les divergences existant en son sein, notamment en ce qui concerne la culture. Le discours de cet auteur tranche alors avec la conception culturelle de Caldwell, bien que les deux auteurs s'entendent sur cette difficulté à poser une identification collective pour le groupe anglophone<sup>31</sup>.

Pour Caldwell, la communauté anglophone est indubitablement une affaire de culture. Les éléments essentiels à la création d'une communauté anglophone sont, à ses yeux, l'homogénéité culturelle, les traditions et le leadership. Ces éléments seraient présents chez les Anglo-Québécois. Ces derniers posséderaient alors une affinité culturelle transcendant le facteur linguistique. Caldwell définit le concept de communauté comme étant : « [une] collectivité dont les membres ont suffisamment en commun pour avoir le désir et la possibilité de réfléchir et d'agir collectivement sur leur destin<sup>32</sup> ». La réflexion sur la communauté amène également Caldwell à se pencher sur la question de « l'identité anglaise ». Selon lui, celle-ci ne doit pas être uniquement comprise à travers la langue, mais aussi, et essentiellement, par le biais d'une certaine culture<sup>33</sup>. Cette dernière est alors la base même de toute communauté. Elle est donc le reflet de la mise en commun d'expériences, de valeurs et d'une vision du monde commune. Dès lors, la communauté anglophone ne serait pas qu'une communauté linguistique, mais plutôt une communauté culturelle, puisqu'il n'existerait pas de groupe social *aculturel*<sup>34</sup>. Les membres y appartenant doivent alors être définis en fonction de la socialisation au sein de cette culture<sup>35</sup>. Dans ce sens, deux critères déterminent spécifiquement les membres que l'on peut considérer comme des anglophones du Québec, selon Caldwell. D'abord, une personne doit être née au Canada et être de langue maternelle anglaise, puisque l'on ne peut être membre d'une culture sans y avoir été socialisé; le moment le plus important de cette socialisation demeure les cinq premières années de vie<sup>36</sup>. Ces individus seraient alors des Anglo-Québécois plutôt que des anglophones, puisque ceux-ci partagent une histoire et une expérience de vie sociale communes et propres à la province de Québec<sup>37</sup>. Caldwell se penche finalement sur l'avenir de la communauté anglophone. Cette dernière devait, à cette époque, faire face à une imposante minorisation démographi-

que, à un morcellement territorial et à des pressions sociales augmentant son assimilation par le biais, notamment, des nombreux mariages exogames (anglais-français) et du bilinguisme croissant. Ces pressions auraient engendré une perte de confiance dans l'avenir de la collectivité, voire une incapacité pour cette dernière à se projeter et à se concevoir dans l'avenir. Cela en aurait amené plusieurs à considérer leur départ de la province, menaçant ainsi la viabilité d'une « communauté » anglophone au Québec<sup>38</sup>.

La vision de Dominique Clift, auteur et journaliste anglophone, et de Sheila McLeod Arnopoulos, journaliste québécoise anglophone, s'inscrit dans cette idée selon laquelle la culture est centrale dans la définition de la communauté anglophone. Or, dans leur conception, les deux principales communautés linguistiques québécoises sont culturellement en rapport l'une avec l'autre dans leur définition respective. Les deux communautés seraient en fait imbriquées l'une dans l'autre, de sorte que la pleine compréhension de chacune passerait par une compréhension globale des deux communautés linguistiques. Ces communautés seraient par ailleurs très différentes culturellement<sup>39</sup>. Selon ces auteurs, la survie de la communauté anglophone dans un environnement francophone passera par l'abandon des personnalités culturelles rigides et fermées. Cela signifie qu'une acceptation conjointe de l'influence mutuelle de chacun et la possibilité de devenir une société nouvelle avec l'apport des deux communautés doivent se faire. Cette considération demeure, par ailleurs, très incertaine puisque pour la communauté anglophone, il est difficile d'inclure la question française dans sa définition de la communauté. Inversement, les francophones appréhendent que leur identité culturelle et leur communauté soient minées par le fait anglais<sup>40</sup>.

Pour Ronald Rudin, historien québécois anglophone de l'Université Concordia, la langue est primordiale; l'auteur souligne l'hétérogénéité de la communauté notamment sur le plan des origines, des confessions religieuses, des classes sociales et de leur situation géographique. Le seul élément commun à ces anglophones serait la langue anglaise, notion collective permettant de relier ces personnes si fortement empreintes de diversité. Il est néanmoins tout aussi important de lier la communauté anglophone à des considérations historiques et de mémoire. Ainsi les Québécois de langue anglaise doivent démontrer une certaine conscientisation vis-à-vis de leur passé, s'ils veulent être capables de jouer un rôle « constructif » dans la vie du Québec<sup>41</sup>.

Les représentations des décennies 1970 et 1980 sont essentiellement liées à l'identité anglo-québécoise, à la langue anglaise et à l'hétérogénéité et l'homogénéité culturelles des communautés anglophones. S'inscrivant

dans une période de changements majeurs, ces représentations soulèvent des questions reliées à une intégration dans un Québec francophone, à une quête d'identité et à une recherche de liens communs entre les anglophones. Dans les représentations de la prochaine décennie, certaines de ces idées demeurent, mais on perçoit le changement s'effectuer au fil des années en ce qui concerne les mentalités et les idéologies. Ajoutons que les réflexions de la décennie 1990 sont beaucoup moins nombreuses que celles des deux décennies précédentes : les changements politiques et sociaux de cette période ont certainement nourri la production littéraire.

### **Décennie 1990 : de la négation au souci d'intégration**

La décennie 1990 constitue une nouvelle période dans les écrits, car elle représente la période succédant à plusieurs événements majeurs tels que la mise en place de la Loi 101 et le référendum sur la souveraineté-association, qui ont profondément caractérisé la communauté de langue anglaise au Québec. Elle est aussi l'époque de nouveaux événements politiques tels que le deuxième référendum sur la séparation du Québec, en 1995, sous le gouvernement de Parizeau, mais aussi les négociations législatives concernant la ratification de certaines clauses de la Loi 101, en 1993, rendant les écoles de langue anglaise accessibles aux Canadiens provenant de l'extérieur du Québec. Dans l'espace public, on permet aussi la présence de certaines enseignes en anglais tout en conservant la prédominance du français<sup>42</sup>. Les discours s'y associant sont alors encore teintés de la précédente période historique, mais également de ces nouveaux enjeux qui sont survenus durant cette décennie.

L'idée d'une communauté anglophone inventée se manifeste durant cette période notamment chez Reed Scowen, homme politique québécois anglophone dit fédéraliste et autrefois rattaché au parti d'Alliance Québec<sup>43</sup>. Pour cet auteur, il y aurait eu une invention de la communauté anglaise par les francophones au moment de l'élection du Parti québécois. C'est lors de cette nomination politique que « les francophones réalisèrent qu'ils existaient en tant que groupe, en tant que majorité francophone et que les anglophones avaient pendant trop longtemps agit comme s'ils étaient la majorité<sup>44</sup> ». Aux yeux de Scowen, les francophones pensèrent alors que la communauté anglophone existait depuis des générations, mais pour les anglophones, cette notion venait d'être inventée et ils devaient alors comprendre cette définition d'eux-mêmes que l'on venait de produire. Dans cette représentation d'une communauté anglophone créée par le fait français, il demeure certain pour l'auteur que le seul élément commun à celle-ci est le



fait de vouloir vivre et continuer de vivre en anglais. Les gens qui composent ce regroupement seraient alors des personnes de différentes origines ethniques, religieuses et géographiques. Par ailleurs, l'usage de la langue anglaise serait le point de jonction entre toutes ces personnes. Malgré tout, cette communauté serait, durant cette période, confrontée à des pressions démographiques et à une assise incertaine dans un Québec francophone. Les Québécois anglophones auraient aussi un faible sens de la communauté s'expliquant notamment par la diversité ethnique et la mobilité de sa population<sup>45</sup>.

La représentation d'une communauté anglophone inventée est aussi présente dans le discours de Josée Legault, auteure québécoise francophone et nationaliste. Par contre, cette idée n'est pas comprise dans la même perspective, puisqu'elle engage un refus de la minorisation de la part des anglophones, provenant directement d'une difficulté à clairement s'identifier comme telle. Selon l'auteure, la communauté anglo-québécoise pose problème pour plusieurs, puisqu'elle génère des questions relatives à son existence réelle. Legault propose tout de même de donner une définition de la communauté anglo-québécoise. Celle-ci serait un regroupement de personnes ayant à la fois une identité (qui je suis) et une identification (à quoi j'appartiens) communes, mais différentes de celles que l'on associe aux Anglo-Canadiens, étant donné qu'une communauté ne peut exister que dans un univers qui lui est propre, dans le cas concerné, le Québec. Par ailleurs, l'auteure dénote un problème en ce qui concerne l'identité même des Anglo-Québécois, problème qui nuirait justement à la formation d'une communauté anglophone viable et solide. Celui-ci résiderait dans l'incapacité des anglophones à reconnaître leur statut de minorité dans un Québec majoritairement francophone. Cette incapacité pourrait trouver sa source dans cette mémoire collective de « conquérants » présente chez les anglophones et qui ferait perdurer l'idée selon laquelle ils font partie d'un vaste ensemble anglo-saxon nord-américain majoritaire. Cela serait alors problématique dans la mesure où ces anglophones se retrouvent dans un environnement social et linguistique majoritairement francophone. Une difficulté sur le plan de l'identité même des Anglo-Québécois serait présente. En découlerait alors un obstacle concernant l'impossibilité de développer un réel sentiment d'appartenance par rapport à une identification collective qui a été récemment inventée : la communauté anglophone au Québec. Comme l'auteure le souligne : « C'est à cause de cette perception de menace qu'il demeure très difficile de développer un sentiment d'appartenance – qui implique l'acceptation d'un statut minoritaire –, il peut y avoir émergence d'une réelle et solide identité québécoise<sup>46</sup>. » Ce refus de la minorisation

et cette incapacité à générer un sentiment d'appartenance conduiraient à une impossibilité de créer une quelconque communauté, mais aussi et essentiellement à créer des liens intracommunautaires. En somme, le refus du statut de minorité chez les anglophones les amènerait à ne pas vouloir investir de temps, d'argent et d'énergie à construire une communauté viable. Cela expliquerait enfin les départs massifs des jeunes anglophones de la province puisque ceux-ci n'auraient pas de sentiment d'appartenance vis-à-vis de cette communauté anglophone. Cette dernière passerait alors inévitablement par la présence essentielle d'une identité à la fois individuelle et collective<sup>47</sup>.

Pour Garth Stevenson, professeur anglophone de sciences politiques à l'University Brock en Ontario, la communauté ne se voit pas nécessairement à travers son statut de minorité, mais plutôt à travers sa diversité culturelle qui est la source de sa survie future. Stevenson considère que la communauté anglophone est aujourd'hui sujette à poursuivre son déclin entamé, il y a quelques décennies, sur les plans économique, politique et démographique. Dans ces circonstances, la communauté n'aurait pas d'autres choix que de disparaître, compte tenu de sa faiblesse numérique. De plus, elle ne peut réclamer le statut de partenaire dans une éventuelle province bilingue, car elle est insuffisamment forte et influente sur les plans économique et politique. Qui plus est, elle ne peut être considérée comme une communauté à caractère culturel, notamment parce qu'elle est trop diversifiée et qu'elle aurait des racines trop lointaines et auto-suffisantes. Afin de demeurer présente, la communauté devra, selon Stevenson, poursuivre son processus d'intégration des personnes immigrantes en mettant l'accent sur les institutions et les lieux recouvrant une réputation nationale, voire internationale, afin de les inciter à s'inscrire dans la communauté de langue anglaise<sup>48</sup>.

Au début de la décennie 1990, les représentations étudiées sont davantage empreintes de négation quant à l'existence d'une communauté anglophone sédifiant de part et d'autre des groupes linguistiques anglophone et francophone. Elles semblent ensuite être plus soucieuses de trouver un moyen de survie dans un Québec francophone, considérant la minorisation croissante du groupe anglophone au sein de l'ensemble majoritaire francophone. Quant aux représentations de la décennie 2000, elles abordent des thématiques similaires à celles des précédentes décennies, mais à travers de nouveaux enjeux.

## **Décennie 2000 : la présence de nouveaux enjeux**

Les représentations des années 2000 sont, d'une certaine manière, différentes de celles des décennies précédentes. Abordant des thèmes similaires (c'est-à-dire la langue, la culture, la diversité), ces représentations se manifestent autrement, car elles s'inscrivent dans de nouveaux enjeux sociaux. Ces réalités comprennent notamment la diminution du poids démographique du groupe anglophone, dans l'ensemble francophone, déjà entamée depuis quelques décennies, mais qui se poursuit de façon marquée. On note, en effet, que de 1971 à 2001, le nombre d'anglophones dans la province est passé de 790 000 à 627 000, soit de 12 % à 8,7 % dans l'ensemble québécois<sup>49</sup>. On constate aussi une accentuation du clivage démographique entre la grande région métropolitaine de Montréal, foyer d'environ 75 % de la population de langue maternelle anglaise en 2006, et le reste du Québec où une faible population de langue anglaise s'y répartit. La population de langue anglaise de la région de Montréal est caractérisée, de surcroît, par une imposante pluralité ethnique et religieuse<sup>50</sup>. Cette situation trouve sa source, d'une part, dans l'histoire de la population anglophone et dans l'intégration massive des immigrants, qui a été possible avant l'adoption de la Loi 101<sup>51</sup>. D'autre part, elle a pour origine l'actuelle présence de la majorité de la population de langue anglaise dans la région métropolitaine de Montréal, aujourd'hui façonnée par différents groupes ethniques qui sont liés à une forte immigration. Enfin, on constate aussi l'augmentation vertigineuse du nombre de francophones de langue maternelle dans les établissements scolaires anglais des niveaux primaire et secondaire, donnant un nouveau caractère à la population des écoles où le nombre de francophones surpasse fréquemment celui des anglophones de langue maternelle. Ce phénomène s'explique notamment par le droit acquis transmis par l'un des parents des enfants, à la suite d'une scolarisation dans une école de langue anglaise avant que la Loi 101 soit mise en place<sup>52</sup>.

Une conception de la communauté anglophone liée au caractère linguistique est entretenue par Patricia Lamarre, professeure québécoise en didactique à l'Université de Montréal et qui est née dans une famille exogame<sup>53</sup>. Elle constate que l'actuelle communauté est représentée par un très important degré de pluralité ethnique et religieux, essentiellement plus manifeste dans la région de Montréal que dans les autres régions de la province. La communauté anglophone serait alors tout, sauf uniforme. Par ailleurs, la question de l'identification linguistique comme affiliation à la communauté tendrait maintenant à être problématique : on assiste, en effet, à une notable augmentation du nombre de bilingues et de trilingues, notamment chez les jeunes. Lamarre propose donc un re-questionnement en ce qui a trait à

l'affiliation communauté-langue, identification qui semble, pour plusieurs, aller encore de soi. Chez certains de ces jeunes, on remarque que : « Even using language affiliation as a primary trait of identification for the community has become problematic, as an increasing number of young people are growing up bilingual and even trilingual<sup>54</sup>. » On doit donc redéfinir la conception linguistique de la communauté de langue anglaise afin de mieux l'adapter à sa nouvelle composition.

Pour leur part, Jack Jedwab, docteur de l'Université Concordia et présentement directeur exécutif de l'Association d'études canadiennes (AEC), et Hugh Maynard, consultant spécialiste et propriétaire de *Qu'anglo Communications & Consulting*<sup>55</sup>, considèrent que les communautés de langue anglaise existent essentiellement par les institutions, celles-ci assurant leur vitalité<sup>56</sup>. Au Québec, plusieurs communautés de langue anglaise font face à des conditions sociales et culturelles difficiles qui affaiblissent leur complétude institutionnelle (c'est-à-dire la présence d'institutions en nombre suffisant pour assurer le maintien d'une communauté – écoles, centres communautaires, hôpitaux, etc.). Ces communautés se répartissent en deux groupes distincts. D'une part, il y aurait celle de la région métropolitaine de Montréal, Laval et la rive-sud de l'Île et, d'autre part, celle du reste du Québec (*Rest of Quebec – ROQ*). La première posséderait davantage d'institutions que la seconde, vu que la majorité de la population de langue anglaise demeure dans cette agglomération. Il y aurait donc suffisamment d'hôpitaux, d'universités, de collèges, de centres culturels et artistiques présents pour répondre à cette population. Or, le défi actuel est celui de composer adéquatement avec les différents besoins d'une communauté très diversifiée, dont les demandes sont plurielles. Quant à elle, la communauté dispersée dans le reste de la province fait souvent face à l'isolement et à un sérieux déclin démographique et économique. Dans ces cas, prévenir l'affaiblissement et la survie des institutions est capital, car certaines des petites communautés ne sont encore présentes qu'en raison de leur existence. Assurer leur pérennité est ainsi primordial dans ces régions. Jedwab et Maynard créent donc cette affiliation entre les communautés anglophones et les institutions, car celles-ci sont au cœur des communautés et elles prennent part à la vitalité de ces dernières<sup>57</sup>.

## Discussion-conclusion

Suivant une trame sociohistorique, différentes représentations de la communauté anglophone au Québec ont été présentées en fonction des réflexions d'intellectuels. Cela a permis de montrer l'évolution dans les

représentations entretenues en fonction de la période durant laquelle celles-ci ont été émises. Il a alors été possible de constater une pluralité des représentations en raison de l'importance qui a été accordée à la langue, à la culture, à l'identité, aux institutions et à la diversité culturelle. Bien que ces thèmes soient récurrents dans les discours, il n'en demeure pas moins que la singularité des propos est manifeste, lorsque l'on considère la primauté accordée aux représentations sociales dans cet article. D'abord, parce que les intellectuels ont chacun des profils différents (par exemple, linguistique, professionnel, politique), des identifications propres (c'est-à-dire aux communautés linguistiques) et des points de vue divergents sur l'objet d'étude. Chaque intellectuel s'inscrit aussi dans une discipline ou un courant idéologique spécifique, cela se reflétant dans leurs réflexions. Ensuite, aborder des thèmes semblables à la fin des années 1970 et au milieu des années 2000 n'amène pas à soulever les mêmes enjeux et problématiques pour la communauté anglophone.

Au-delà de la diversité et de la singularité des représentations, il importe de souligner comment ces dernières ont globalement évolué, au fil des décennies, en fonction du contexte sociohistorique général de la province de Québec. Durant les décennies 1970 et 1980, elles sont en effet passées de réflexions reliées au nouveau statut « minoritaire » des anglophones dans la province pour parvenir graduellement, durant la décennie 1990, à un refus de cette minorisation vers un souci plus manifeste de s'intégrer à la communauté francophone majoritaire. De nos jours, les réflexions des intellectuels tendent davantage à aborder la communauté sous un angle de la jeunesse en réponse, notamment, aux défis actuels que sont les questions de la vitalité et de la viabilité future de la communauté anglophone au Québec<sup>58</sup> devant une minorisation croissante, une intégration probante à l'ensemble francophone et une poursuite de l'émigration enclenchée depuis nombre d'années. Ajoutons que les représentations des intellectuels anglophones, bien qu'elles soient spécifiquement différentes, abordent une même idée ayant trait à ce désir d'améliorer le sort de la communauté anglophone tandis que l'unique auteure francophone de ce corpus aborde la communauté anglophone dans une perspective beaucoup plus conflictuelle en rapport à la communauté francophone. Se trouve là une piste de recherche assurément intéressante à étudier : les représentations de francophones – qui ne sont pas nécessairement des intellectuels – de la communauté anglophone. Un autre angle de compréhension de la communauté anglophone serait alors possible.

L'étude, telle que nous l'avons menée, présente l'évolution des représentations de la communauté anglophone au Québec en donnant la parole aux intellectuels. Cela permet de fournir un portrait non négligeable de la-

dite communauté. Évidemment, ce portrait n'est pas exhaustif, mais là se trouve une partie de son originalité. En fait, les représentations n'obligent pas à la vérité et à la certitude. Les points de vue et les perceptions des intellectuels sur un sujet les affectant différemment constituent l'essence même de l'étude des représentations. Ces dernières ont également été étudiées par des intellectuels définis en tant qu'acteurs s'engageant dans le groupe auquel ils appartiennent et dans des fonctions de mobilisation. Les intellectuels ont également des origines variées induisant une certaine diversité dans les représentations – comme les intellectuels de notre corpus qui ne sont pas que des universitaires. Enfin, ces intellectuels se représentent la communauté de diverses manières. Par exemple, cette communauté est parfois liée à la dichotomie entre communauté et société, comme le présente Caldwell, à une dimension plus politique, comme le soutiennent Jedwab et Maynard, ou encore à une perspective plus imagée, comme Scowen et Legault l'avancent.

Force est de constater que penser la communauté anglophone au Québec engage certainement à réfléchir sur les questions identitaires, linguistiques, politiques, sociales, géographiques et démographiques de la province. Cette réflexion amène également à se pencher sur des enjeux majeurs d'intégration, pour la communauté anglophone, dans une province où la diversité est aujourd'hui mise de l'avant de manière significative. Donner la parole à d'autres acteurs pourrait certainement être très enrichissant afin de documenter ce questionnement relatif à l'intégration actuelle de la communauté anglophone dans la province.

## Notes

- 1 Je tiens à remercier Annie Pilote, professeure au Département des fondements et pratiques en éducation à l'Université Laval, pour ses conseils et ses commentaires lors de la rédaction de ce texte.
- 2 Je souligne que la présentation de ces réflexions d'intellectuels engage une certaine interprétation de ma part. Dans ce sens, les éléments qui sont discutés dans cet article ne relèvent que de moi-même.
- 3 Ce texte s'inspire de mon mémoire de maîtrise (Karine Vieux-Fort, *Représentations de la communauté anglophone et positionnements identitaires de jeunes scolarisés en anglais à Québec*, mémoire de maîtrise (Administration et évaluation en éducation), Québec, Université Laval). Ce projet de maîtrise s'inscrit dans un projet plus large dirigé par Annie Pilote, *La construction de l'iden-*

*tité politique des jeunes en milieu minoritaire : étude comparative au Nouveau-Brunswick et au Québec* (FQRSC). Sa réalisation a aussi été possible grâce au Fonds Desjardins en développement de carrière.

- 4 Donald Smith, *D'une nation à l'autre : des deux solitudes à la cohabitation*, Montréal, Stanké, 1997.
- 5 La première section de cet article présente les éléments qui ont contribué à cette effervescence littéraire.
- 6 Marie-Odile Magnan, « Identité et rétention chez les anglophones de Québec : un changement générationnel », *Recherches sociographiques*, vol. 49, n<sup>o</sup> 1 (2008), p. 69-86.
- 7 Denise Jodelet, *Les Représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.
- 8 Patrick Watier, *La Sociologie et les représentations de l'activité sociale*, Paris, Meridiens Klincksieck/Masson, 1996.
- 9 Jean-Claude Abric, « Les représentations sociales : aspects théoriques », dans Jean-Claude Abric (dir.), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses Universitaires de France, 2001, p. 11-36.
- 10 Peter Berger et Thomas Luckman, *The Social Construction of Reality*, New York, Penguin, 1966.  
Andrew Thompson, « Nations, National Identities and Human Agency : Putting People Back Into Nations », *The Sociological Review*, vol. 49, n<sup>o</sup> 1 (2001), p. 18-32.
- 11 Abric, *op. cit.*, p. 11-36
- 12 François Ricci, *Gramsci dans le texte - De l'Avanti aux derniers écrits de prison*, Paris, Éditions Sociales, 1975, p. 152.
- 13 Benedict Anderson, *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte/Poche, 2002.
- 14 Ferdinand Tönnies, *Communauté et société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, Paris, Les classiques des sciences humaines, 1977.
- 15 Anne Gilbert, Sophie LeTouzé et Joseph-Yvon Thériault, *Apprendre sa communauté: Pour une mission réussie de l'école française en milieu minoritaire - Knowing One's Community: For Successful Mission of the French-language Minority School (Rapport final de la recherche)*, Ottawa, Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM), 2007.
- 16 Danielle Juteau, *L'éthnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999.
- 17 Raymond Breton, « La communauté ethnique, communauté politique », *Sociologie et sociétés*, vol. 15, n<sup>o</sup> 2 (1983), p. 23-37.
- 18 Cette revue de la littérature s'est réalisée dans le cadre de mon mémoire de maîtrise. Cela explique pourquoi la méthodologie est moins détaillée dans le

présent article, car cette étape ne constituait pas un objectif de recherche. Je n'ai donc pas usé d'une méthode particulière pour recenser les textes – cela est d'ailleurs expliqué dans le corps du texte.

- 19 Danielle Boisvert, « La recherche documentaire », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale 2<sup>e</sup> édition. De la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1993, p. 79-111.
- 20 Richard Y. Bourhis, « Caractéristiques démolinguistiques des communautés francophone et anglophone du Québec », Communication présentée au symposium *Les enjeux de recherche sur les langues officielles*, Ottawa (10-11 janvier 2008), Document non publié.
- 21 Gary Caldwell, « Le Québec anglais : prélude à la disparition ou au renouveau », dans Gérard Daigle (dir.), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 483-509.
- 22 *Ibid.*, p. 483-509.
- 23 À cette période, les écoles étaient divisées en fonction de la religion (réseaux protestant et catholique). Or, dans le cadre de ce propos, il demeure plus simple d'user du caractère linguistique pour désigner ces écoles.
- 24 Charte canadienne des droits et libertés, *Droits à l'instruction dans la langue de la minorité*, [http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const\\_fr.html#langues](http://laws.justice.gc.ca/en/charter/const_fr.html#langues) (Page consultée en juillet 2009).
- 25 John A. Dickinson, « The English-speaking Minority of Quebec : a Historical Perspective », *International Journal of the Sociology of Language*, n<sup>o</sup> 185 (2007), p. 11-24.
- 26 Gary Caldwell et Eric Waddell, « Introduction. Faire le point pour mieux envisager le futur. Les responsables du volume », dans Gary Caldwell et Eric Waddell (dir.), *Les Anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 17-23.
- 27 Josée Legault, *L'Invention d'une minorité : Les Anglo-Québécois*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1992.
- 28 Caldwell et Waddell, *op. cit.*, p. 18.
- 29 *Ibid.*, p. 17-23.
- 30 Eric Waddell, « Des gens et des lieux », dans Gary Caldwell et Eric Waddell (dir.), *Les Anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 54.
- 31 *Ibid.*, p. 27-56.
- 32 Gary Caldwell, « Un peuple, une société », dans Gary Caldwell et Eric Waddell (dir.), *Les Anglophones du Québec : de majoritaires à minoritaires*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 65.
- 33 Gary Caldwell, *La Question du Québec anglais*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994.



- 34 *Ibid.*
- 35 Caldwell (1992), *op. cit.*, p. 483-509.
- 36 Caldwell (1994), *op. cit.*
- 37 Gary Caldwell, « Les anglophones se sentent-ils chez eux au Québec? », *Revue Notre-Dame (RND)*, n° 3 (1997), p. 1-13.
- 38 Caldwell (1994), *op. cit.*
- 39 Dominique Clift et Sheila McLeod Arnopoulos, *Le Fait anglais au Québec*, Montréal, Libre Expression, 1979.
- 40 Sheila McLeod Arnopoulos et Dominique Clift, *The English Fact in Quebec. Second Edition*, Kingston & Montreal, McGill-Queen's University Press, 1984.
- 41 Ronald Rudin, *Histoire du Québec anglophone 1759-1980*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.
- 42 José Woehrling, « La Charte de la langue française : les ajustements juridiques », dans Michel Plourde (dir.), *Le Français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Conseil supérieur de la langue française/Fides, 2003, p. 285-291.
- 43 Alliance Québec était un regroupement visant à protéger les droits des anglophones au Québec (1982-2005).
- 44 Reed Scowen, *A Different Vision : the English in Quebec in the 1990s*, Don Mills, Maxwell Macmillan Canada, 1991, p. 25.
- 45 *Ibid.*
- 46 Legault, *op. cit.*, p. 29.
- 47 *Ibid.*
- 48 Garth Stevenson, *Community Besieged. The Anglophone Minority and the Politics of Quebec*, Montréal & Kingston / London / Ithaca, McGill-Queen's University Press, 1999.
- 49 Dickinson, *loc. cit.*, p. 11-24.
- 50 Patricia Lamarre, « Anglo-Quebec Today : Looking at Community and Schooling Issues », *International Journal of the Sociology of Language*, n° 185 (2007), p. 109-132.
- 51 Jack Jedwab, « La révolution "tranquille" des Anglo-Québécois », dans Denise Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, Sainte-Foy, Les éditions de l'IQRC, 2002, p. 181-199.
- 52 Jack Jedwab, *Vers l'avant : l'évolution de la communauté d'expression anglaise du Québec (étude spéciale)*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles, 2004.
- 53 Lamarre, *loc. cit.*, p. 109-132.
- 54 *Ibid.*, p. 126.
- 55 Jack Jedwab et Hugh Maynard, « Politics of Community : The Evolving Challenge of Representing English-Speaking Quebecers », dans Richard Y. Bourhis

(dir.), *The Vitality of the English-Speaking Communities of Quebec : From Community Decline to Revival*, Montréal, Centre d'études ethniques des Universités montréalaises/Université de Montréal, 2008, p. 161-180.

- 56 Raymond Breton, « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *The American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2 (1964), p. 193-205.
- 57 Jedwab et Maynard, *op. cit.*, p. 161-180.
- 58 Quebec English School Boards Association, *Brief on the Fluctuating Demographics in the Education Sector*, [http://www.qesba.qc.ca/documents/briefs\\_docs/fluctuations\\_demographics.PDF](http://www.qesba.qc.ca/documents/briefs_docs/fluctuations_demographics.PDF) (Page consultée en février 2008).